

Compte-rendu de visite « E3D » du Lycée Professionnel A. Paris - Besançon

Visite effectuée le mardi 19 mai 2015.

Membres du GT EDD présents :

- Gilles BULABOIS, IA-IPR Histoire- Géographie, Coordonnateur académique EDD
- Isabelle LEMASSON-SAID, IEN ET STI - Arts appliqués, membre du groupe technique académique EDD
- Eric JOURDAN, Professeur de SVT au lycée Nodier, Chargé de mission en EDD

I - Rencontre avec les acteurs des projets EDD de l'école

Acteurs de la communauté éducative « audités » :

- Equipe de Direction : Jean-Luc Gorgol, Proviseur ; Marie-Lou Blaudet, Provisoire adjointe
- Gestionnaire : Marie-Françoise Groperrin, adjointe-gestionnaire
- Personne(s) Ressources EDD : Mme Vaugien (professeur Lettres – Allemand), M. Bandelier (professeur de génie thermique).
- Chef des travaux : Gérard Berlin
- Professeurs : Claire Renevier : PSE ; Marie-Hélène Demesmay : plâtrier-plaquiste ; Didier Bianchetti : construction ; Jean-François Baty : construction ; Gilles Cordier : gros œuvre ; Ludovic Drogrey : topographie ; Mickael Langlet : STI ; Patrick Petit : bâtiment
- Infirmière : Emmanuelle Reingpach.
- Assistance prévention sécurité : Laëtitia Michel.
- Vie scolaire : Sandrine Chapuis.
- Elèves : Edson Voumard : vice-président CVL, Chloé Guénault : délégué de classe, Faustine Brulard : membre CVL, Kevin Burley : éco-délégué, Anthony Garcia : éco-délégué.
- Agents techniques : Frédéric Biguenet : agent chef ; Dominique Vernet : chef cuisinier ; Anne Koly
- Partenaires : M. Chatelain : agriculteur – éleveur de moutons ; M. Djelkhir : service voirie propreté de la mairie ; M. Belkaid : service voirie propreté de la mairie

Présentation rapide de l'établissement et historique de la démarche E3D par le Chef d'établissement

Le lycée compte 640 élèves.

Le lycée A. Paris est labellisé « métiers des travaux publics et du bâtiment » depuis 2009 ; le chef d'établissement a demandé cette année le changement du label : « LDM de la construction durable ». Il abrite une plateforme technologique « Praxibat ». Il intégrera prochainement le pôle régional des métiers de la construction durable avec 1 éco-pôle). Ces nouveaux bâtiments comporteront la norme HQE. La labellisation « E3D » de l'établissement s'inscrit dans un travail sur l'image de l'établissement, ses formations, le climat scolaire, la labellisation des métiers et le futur projet de pôle régional. La labellisation « E3D » est au carrefour de ces différents projets et lui donne un cadre fédérateur. Cet enjeu a bien été perçu par le conseil d'administration et le conseil pédagogique de l'établissement

Le lycée A. Paris est un établissement pilote dans les contrats tripartites ; l'axe 3 du contrat d'objectif tripartite prévoit que 100 % des élèves diplômés de l'établissement devront avoir un diplôme labellisé « développement durable ».

Domaine 1 : Pilotage de l'Éducation au Développement Durable au sein de l'établissement.

1. Un comité de pilotage E3D, représentant tous les acteurs (enseignants, élèves, personnels de direction, de santé et sociaux, d'encadrement et d'entretien, parents d'élèves) de l'EPL, dont les personnes ressources EDD, impulse et met en cohérence les actions E3D.

Un comité de pilotage inter catégoriel existe dans l'établissement depuis juin 2014 ; il est composé de l'équipe de direction, des CPE, de l'infirmière, de 11 professeurs volontaires de différentes disciplines et de 8 élèves volontaires. Trois réunions sont prévues dans l'année scolaire. Il peut se réunir en groupe restreint si nécessaire. Communication au conseil pédagogique élargi.

2. La démarche EDD de l'établissement est élaborée en concertation avec des instances existantes, comme le Conseil pédagogique ou le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC). Elle permet de garantir pour tous les élèves une EDD.

La démarche E3D de l'établissement est partagée par les instances existantes :

- Les élèves du CVL sont impliqués et associés à la démarche ;
- Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté travaille sur différentes axes directement intégrables à la démarche E3D : un axe « environnement » avec un travail sur les déchets aux abords de l'établissement ; un axe « citoyenneté » avec un travail spécifique sur l'accueil des nouveaux arrivants dans l'établissement pendant trois jours, des entretiens individuels ; accueil pour les élèves allophones ; atelier sur le handicap, les addictions ; rencontres sportives pour que les élèves apprennent à se connaître ou encore découverte thématique de Besançon (chaque enseignant en fonction de sa filière, choisit une thématique précise (fort de Chaudanne, vue de Besançon à partir du fleuve et « croisière » sur le Doubs) pour découvrir les infrastructures sous différents aspects ; la visite s'achevant par un moment de convivialité.

3. Le projet d'établissement présente un axe ou un volet « développement durable » mettant en œuvre les 3 piliers (et le principe d'action du développement durable : « agir localement, penser globalement »).

L'axe 4 du projet d'établissement s'intitule : « Intensifier la démarche de développement durable ».

Il se donne pour objectifs de développer la démarche globale et d'y inscrire l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

4. Le comité de pilotage « E3D » veille à ce que la démarche et les actions EDD entreprises dans l'établissement soient en cohérence avec les priorités du territoire à l'échelle locale, départementale ou régionale. Le cas échéant, la démarche « E3D » s'intègre dans les projets éducatifs territoriaux (PEDT).

L'établissement s'inscrit dans les démarches portées par les acteurs territoriaux :

- Travail sur la mobilité et la propreté des abords de l'établissement avec Transdev et la mairie de Besançon (raid urbain mis en place dans l'établissement ; en parallèle travail sur les économies d'énergie conduit par les personnes-ressources EDD) ;
- Travail sur le compostage des déchets avec le syndicat mixte de traitement des déchets (Sybert) ;
- Réflexion engagée sur les maisons de paille, la construction sur les normes HQE en lien avec la plateforme Praxibat ;
- Réflexion autour d'un système d'échange local avec le berger voisin.

5. Les élèves sont représentés au sein d'une instance (CESC, club d'écodélégués, comité de pilotage Agenda 21, conseil de vie lycéenne) et sont force de propositions dans le domaine du développement durable.

Les éco-délégués effectuent leur mission pendant une semaine > tout élève du lycée devra être éco-délégué au moins une fois dans l'année et disposera d'une lettre de mission.

Les éco-délégués sont force de proposition : lutte contre le gaspillage (eau, électricité...), rénovation de la salle de restauration, participation à la commission menu ; travail en partenariat avec les différents personnels de l'établissement

Projets : nettoyage de la rue avec des élèves volontaires ; découverte de la ferme voisine ; création d'un espace pique-nique.

6. L'équipe administrative de l'EPLE met à l'ordre du jour d'un conseil d'administration la politique de l'établissement dans le domaine du développement durable au moins une fois dans l'année.

Deux comptes rendus de conseil d'administration ont un volet développement durable (9 décembre 2014 ; 19 février 2015).

7. Le comité de pilotage « E3D » noue et formalise des partenariats spécifiques, avec des universités, des collectivités locales, des services déconcentrés de l'état, des entreprises ou des associations.

Aux partenariats avec la mairie(Transdev et Sybert) s'ajoutent d'autres conventions, échanges :

- Partenariat spécifique avec Monsieur CHATELAIN, berger ; entretien des pelouses par ses moutons et récupération des déchets de pain.
- Projet d'un BTS commun avec le CFA du bâtiment ;
- Partenariat avec « Natura 2000 » dans le cadre de la semaine du développement durable ;

- Partenariat en construction avec l'école des arts et métiers de Berne autour de l'HQE ;
- Travail conjoint avec l'association « Afriq'énergie » au Burkina-Faso, au Maroc en 2014, projet au Togo en 2015-2016 ; projets de constructions durables impliquant des déplacements d'élèves.
- Projet avec un établissement américain de Charlottesville autour de la construction HQE.

8. Le comité de pilotage « E3D » informe la communauté scolaire et les partenaires de l'avancée des projets : communication interne et externe. Les projets et actions EDD sont partagées avec d'autres acteurs (dont les autorités académiques) et valorisées. Les outils numériques sont un support majeur de cette entreprise de communication.

- Panneau E3D dans le hall
- Rubrique sur le site Internet
- Lettre aux parents
- Communication des comptes-rendus du CA
- Rôle-des personnes ressources
- Information à destination des entreprises qui accueillent des élèves en stage
- Onglet sur le site Pronote rentrée 2015 : évaluation des compétences DD
- Message intégré au répondeur téléphonique

Domaine 2 : Action pédagogique, éducative et formation.

9. L'Éducation au Développement Durable est mise en oeuvre dans l'enseignement du plus grand nombre de disciplines et dans les dispositifs d'aide, d'accompagnement des élèves. Les démarches pédagogiques retenues permettent d'aborder les 3 piliers du développement durable sur l'ensemble de ces disciplines ou dispositifs.

Présence forte de la thématique « développement durable » dans les différents référentiels ou dans les programmes de certaines disciplines et ce dans l'ensemble des voies et séries proposées par l'établissement ;
Présentation de fiches d'activité lors de la visite de l'établissement.
Selon les thématiques, croisement possible entre les 3 piliers du développement durable.
Souhait de l'établissement de se mobiliser chaque année sur un thème particulier.

10. Une fois dans l'année, des classes de l'établissement sont impliquées dans une approche croisée (co-disciplinarité, TPE, IDD, thèmes de convergence développement durable...) d'une problématique relative au développement durable impliquant des aménagements ponctuels d'horaires favorisant l'intervention de plusieurs enseignants et de partenaires le cas échéant.

Réalisation d'un hôtel à insectes en cours d'allemand dans l'atelier CAP du lycée
Projet langues et disciplines technologiques sur le recyclage dans l'art.
Projets pluridisciplinaires : réalisation d'un récupérateur d'eau de pluie pour le nettoyage des ateliers → projet collaboratif de toutes les séries présentes dans l'établissement ; aménagement aile sud du lycée tout en favorisant la biodiversité ; réfection du mur d'enceinte (choix des couleurs par les élèves du CVL)
STI2D : collaboration avec CAUE > concours sur la densification urbaine en prenant en compte la dimension environnementale (simulation de projet).
Suivi du chantier de la Cité des arts; projet de création d'une matéiothèque DD (partenariat avec CFA).

11. Des professeurs ont suivi des formations sur l'EDD (disciplinaires ou transversales) ou des séances d'information conduites par des partenaires au cours des cinq dernières années.

Dans le cadre de la plateforme technologique Praxibat et en lien avec le changement climatique, des formations thématiques sont proposées :

- Parois opaques, étanchéité à l'air (150 enseignants concernés dans l'académie) ;
- Ventilation (70 enseignants concernés dans l'académie) ;
- Thermique, en projet.

Pas de formation spécifique sur le DD mais information à tous les professeurs de la démarche E3D.

12. Une formation inter catégorielle des personnels sur le fonctionnement d'un établissement E3D a eu lieu ou est programmée. Des animations, des formations internes sont proposées aux différentes catégories de personnels.

Formation de l'établissement à l'E3D animée par les deux chargés de mission EDD.
Formation des agents techniques à l'utilisation des produits d'entretien moins nocifs.
Formation sur les déchets (société Nicolin → gestion de déchets sur Besançon).
Formation sur le compost par le syndicat mixte Sybert.

13. L'équipe pédagogique ou l'équipe "vie scolaire" favorise l'éducation à la citoyenneté (« Avoir un comportement responsable » ; « Faire preuve d'initiative ») dans le cadre des actions E3D ou d'autres actions conduites dans l'école ou dans l'établissement. Le règlement intérieur fait explicitement référence à la démarche d'Éducation au Développement Durable.

Réécriture du règlement intérieur, prévue en 2016, pour intégrer un article sur la labellisation et la sensibilisation des élèves au développement durable.
Éducation à la citoyenneté : en 2015 un raid urbain a permis un travail de communication entre le CESC et le comité de pilotage incitant les élèves à adopter un comportement citoyen responsable (respect de l'environnement scolaire).
Choix d'un centre labellisé en développement durable (La Roche du Trésor à Pierrefontaine les Varans) pour le séjour de cohésion des délégués de classe.
Affiches sur les éco-gestes.
Formation de 2 jours à l'extérieur pour les délégués et les élus CVL : explication de la labellisation.
Formation des éco-délégués par les professeurs principaux.
Une lettre explicative de la démarche E3D sera jointe au dossier de rentrée destiné aux familles.

14. Des actions pédagogiques sont conduites en partenariat avec des structures économiques, culturelles ou environnementales et / ou avec les collectivités territoriales et aboutissent à des productions d'élèves. Des actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale sont conduites dans le cadre de partenariats européens et / ou de partenariats Nord / Sud (jumelage, échanges...).

Depuis 2001, 120 élèves ont participé à des projets pédagogiques avec le Burkina-Faso.
Intervention au Maroc (Ouarzazate) en 2013 ; thématique : projet de constructions, en respectant le développement durable : utilisation de briques de latérites, clôture en tôle + isolation pour éviter la surchauffe avec formation de personnes sur place.
Travail des jeunes sur l'éducation à la citoyenneté, les associations, le bénévolat ;
Convention passée en 2013 avec le lycée Hassan II de Marrakech : mise en place d'un échange (reporté en 2015/2016).
Projet d'un voyage d'études au Togo en 2015/2016.
Partenariat européen spécifique avec Düsseldorf.
Projet avec un lycée en Suède à venir.

15. La démarche E3D donne un cadre fédérateur aux projets ou activités mises en place dans l'établissement (classes de découverte, sorties scolaires, actions éducatives, etc.). Les éducations transversales (éducation à la santé, éducation à la responsabilité, à la prévention des risques, éducation au développement et à la solidarité internationale, éducation aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle) sont fédérées par la démarche E3D ou s'articulent avec elle.

Le séjour « cohésion » des délégués de classe à la Roche du Trésor ; les repas en circuits court ou bio prévus au restaurant scolaire ; les activités co-disciplinaires ; les actions conduites et l'implication des différents acteurs de l'établissement trouvent leur point nodal dans la démarche « E3D » qui fournit un cadre fédérateur.

16. L'établissement définit un lieu privilégié de conservation de la mémoire de l'E3D, des ressources identifiées dans le territoire et de la culture « développement durable » sous la forme de son choix (numérique, CDI, ENT...).

La mémoire des actions conduites au lycée est pour l'instant déposée CDI sous un format papier.
Une partie des informations va rester sur le site de l'établissement.
Un projet de création de CD d'enregistrement sur disque dur de toutes les informations EDD est à l'étude.

Domaine 3 : Gestion durable de l'établissement.

17. La politique de gestion durable de l'établissement s'inscrit également dans un projet pédagogique partagé par l'ensemble de la communauté éducative.

L'axe 4 du projet d'établissement et les formations inter catégorielles ont permis de fédérer l'ensemble de la communauté éducative autour de la nécessité d'une gestion durable de l'établissement établissant le lien entre ce que les élèves étudient, pratiquent et la vie du lycée (panneaux solaires pour alimenter les éviers de démonstration, boutons poussoirs dans les douches de l'internat, etc).

Les nombreux acteurs rencontrés ont bien mis en évidence ce projet partagé.

18. La gestion et la maintenance de l'établissement impliquent un rapprochement avec les collectivités territoriales et les organismes compétents et amènent l'établissement à intégrer les relations existant entre les réalités sociales, économiques et environnementales locales.

Le lycée travaille régulièrement avec la Région, collectivité territoriale de rattachement, pour l'ensemble des domaines relevant de la gestion de celui-ci. La coopération est également réelle avec la municipalité de Besançon.

L'établissement coopère avec l'ADEME dans le cadre de la plateforme « Praxibat ».

19. Les responsables de la restauration scolaire mettent en place régulièrement des actions allant dans le sens de circuits courts, ou d'une alimentation issue de l'agriculture biologique et / ou du commerce équitable.

L'établissement dépend d'un groupement d'achat dont il ne maîtrise pas seul les circuits ; néanmoins la tendance est de privilégier les circuits courts.

L'établissement se fournit auprès de la SAPAM (Pirey) pour les fruits et légumes frais en provenance d'Auxonne. La fromagerie Moron de Gray fournit les fromages. La viande fournie par Belot est locale (Bourgogne / Franche-Comté).

L'approvisionnement en produits bios est plus aléatoire en raison d'un approvisionnement irrégulier et parfois du prix parfois onéreux des produits.

La commission « menu » inclut des parents d'élèves, des professeurs, des élèves et se réunit environ toutes les six semaines.

20. Les agents techniques de collège ou de lycée s'impliquent au quotidien dans la gestion durable de l'établissement : utilisation de produits respectueux de l'environnement, tri des déchets...

Nombreuses formations des agents avec la Région (risques liés à l'amiante, les produits dangereux et leurs relations avec les adolescents).

L'EPL fait le choix de produits plus respectueux de l'environnement avec l'utilisation de produits « éco-labels ».

Mise en place du tri dans les salles à l'initiative des agents.

Désormais, les pesticides sont interdits d'utilisation pour le désherbage.

21. Une programmation de la gestion durable de l'énergie et une politique de gestion des fournitures sont mises en place dans l'établissement ; cela implique la recherche d'économie et un tri sélectif des déchets.

Le bâtiment date de 1976, mais possède des fenêtres à double vitrage ; cependant les déperditions restent énormes. La chaufferie « gaz » (1976) pose le problème des coûts de l'énergie.

L'établissement s'efforce néanmoins de réduire ce coût en développant des éco-gestes et en recourant à des solutions moins gourmandes en énergie (exemple : lampes économie d'énergie dans le couloir rénové de type LED).

Un travail conséquent est réalisé sur les déchets :

- Mise en place d'une signalétique précise pour recycler tous les déchets produits par le lycée (notamment au niveau des ateliers).
- Tri dans les salles.
- Récupération des déchets de préparation des repas au restaurant scolaire. Les composteurs seront installés en juin.

22. L'aménagement extérieur de l'établissement, inscrit dans le territoire local, favorise la biodiversité et le bien-être de la communauté scolaire.

Les pelouses du lycée sont en partie tondues par les moutons ; les autres espaces sont tondues par une entreprise privée.

Aménagements extérieurs : projet du réaménagement de l'espace sud-est du lycée tout en favorisant la biodiversité. Ce projet prévoit un parking à vélo couvert, une aire de pique-nique, un parking voiture, l'infiltration des eaux pluviales ?, la végétalisation des façades et l'intégration de la terrasse de la salle des professeurs.

23. Des actions favorisant la mobilité des acteurs au moindre coût carbone sont mises en place (covoiturage, déplacement à bicyclette, etc)

Une réflexion est engagée sur la réalisation d'un parking à vélos plus accessible et l'absence de piste cyclable pour accéder au lycée ne favorise pas le recours au vélo.

Quelques professeurs ou étudiants de BTS pratiquent le co-voiturage ;

24. L'établissement est engagé dans une démarche d'amélioration continue de sa politique environnementale (démarche qualité).

L'établissement est engagé dans l'opération Quaeduc (établissement pilote).

Comme en témoignent les projets et actions présentés, le lycée A. Pâris s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

Participation à une séance de cours dans une classe de Première bac professionnel « Maintenance des Systèmes Energétique et Climatique (MSEC) ».

Séance conduite par un professeur de Prévention Santé Environnement

Développement Durable : qu'est-ce qui vous vient à l'esprit ?

Visionnage d'un diaporama réalisé par une équipe d'ingénieurs sur le téléphone portable :

- Extraction des matières premières.
- Fabrication.
- Distribution / commercialisation
- Utilisation

La séance fait émerger la définition d'un mode durable de développement, les piliers environnemental, économique, social et culturel sur lesquels il s'appuie.

Quelques éléments en conclusion

Avis sur les conditions de labellisation E3D du Lycée Professionnel A. Paris.

Pilotage de l'EDD								Action pédagogique et éducative								Gestion durable de l'EPL							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	#	+	#	+	+	#	+	+	+	+	+	+	#	+

Certains domaines sont validés (+), d'autres sont abordés mais peuvent être encore améliorés (#), quelques uns sont des points de faiblesse sur lesquels doivent porter les efforts (-).

AVIS

20 items sur 24 sont validés par le lycée A. Paris et 4 sont en cours de validation ; l'établissement **peut donc se voir délivrer le label « E3D » expert.**

La visite de labellisation a permis de constater une véritable dynamique d'équipe inter-catégorielle impulsée par un chef d'établissement volontariste qui a bien perçu tout l'intérêt pour l'établissement de cette démarche globale d'Education au Développement Durable en lien direct avec les formations dispensées.

PRECONISATIONS

Quelques conseils peuvent permettre à l'établissement de conforter certains items de la charte.

- Renforcer la formation des enseignants dans le domaine de l'EDD.
- Persévérer dans l'intégration de la vie scolaire et du travail sur le règlement intérieur.
- Développer un outil numérique accessible à toute la communauté éducative où chaque élève pourra notamment repérer la semaine où il assumera la fonction d'éco-délégué.
- Engager une réflexion avec le CFA voisin sur les déplacements, le stationnement.
- Afficher la provenance des aliments au restaurant scolaire.
- Réfléchir à la création d'un jardin potager ou paysager pouvant être un support lors des semaines d'intégration.
- Développer les relations avec le berger.